



## RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES, FLORALES ET DE PÉPINIÈRES EN BIO

*Spécialiste de la multiplication en agriculture biologique*

### BREVET PROFESSIONNEL

#### MÉTIERS VISÉS / DÉBOUCHÉS

Salarié hautement qualifié / chef d'équipe en productions horticoles.

Le chef d'équipe travaille dans une exploitation maraîchère, horticole ou pépinière (hors sol et pleine terre) ou au sein d'une collectivité territoriale. Il peut exercer comme responsable technique au sein d'une structure médico-sociale.

Possibilité de créer/reprendre une exploitation (capacité agricole).

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. S'insérer professionnellement dans la filière horticole.
2. Réaliser les opérations techniques liées à la culture de légumes, plantes en pot (plantes à massifs, vivaces), de jeunes plants légumiers, condimentaires, aromatiques et médicinaux ainsi que d'arbres et d'arbustes de pépinière.
3. Assurer la conduite technico-économique de l'atelier de production.
4. Gérer et organiser le travail sur l'atelier de production.
5. Mettre en place des actions pour la sauvegarde et la valorisation de la biodiversité cultivée.

#### DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

Qualification de niveau 4 - Brevet Professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières - fiche RNCP n°41838.

Le BP RPLFFP est constitué de 5 blocs de compétences dont 4 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation. L'obtention d'un bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation valable à vie. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la délivrance du diplôme.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les blocs de compétences sont évalués par des entretiens d'explicitation en situation professionnelle.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum.

#### PRÉ-REQUIS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître les conditions de travail et avoir un projet professionnel dans le secteur visé.
2. Lire et comprendre un document usuel professionnel.
3. Résoudre un problème mathématique mettant en jeu une ou plusieurs des 4 opérations.
4. Décrire par écrit une situation professionnelle un objet, un problème.
5. Utiliser la bureautique (informatique)



# Formation pour adultes

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription directement sur le site via le lien Hub3e ou en contactant l'assistante formation continue du CFPPA
- Participer à une information collective et réaliser un test de positionnement
- Effectuer un entretien individuel de positionnement

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

## DURÉE

La durée du parcours complet est de 1000h minimum au total dont 420h en stage en entreprise.  
Formation d'octobre à mai.

Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement et en fonction des expériences antérieures, des acquis académiques et du projet professionnel.

## COÛT & FINANCEMENT

- Demandeurs d'emploi :  
Financement collectif Région Auvergne Rhône-Alpes.
  - Personnes en reconversion :  
Contrat de professionnalisation, Transition pro,  
Financement individuel, CPF.
- Des possibilités d'individualisation existent, veuillez vous rapprocher de notre service formation continue afin d'établir un devis.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La formation est composée de cinq blocs de compétences:

### C1 : **Se situer en tant que professionnel de la production horticole**

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

- Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture (connaissance de la filière)

### C2 : **Assurer le pilotage technique des productions**

- Organiser la mise en œuvre technique des opérations culturales
- Coordonner le travail d'une équipe

### C3 : **Réaliser les interventions sur les végétaux**

- Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux
- Réaliser des travaux liés au développement des végétaux

### C4 : **Intervenir sur les conditions de culture**

- Intervenir sur les conditions de culture
- Mettre en place les conditions de croissance et de développement des végétaux

### C5: UCARE **Bloc de compétence à l'initiative de notre**

- centre** : Réaliser la vente des produits de l'exploitation en s'appuyant sur la marque *Végétal Local*.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation vivante et concrète : 2/3 du temps des cours se déroulent sous forme de travaux pratiques sur notre exploitation certifiée en Agriculture Biologique.

L'agroécologie nous guide depuis de nombreuses années dans nos pratiques et enseignements (AB, maraichage sol vivant, agroforesterie). Nous valorisons la biodiversité cultivée et le développement du Végétal Local sauvage.

Les stagiaires ont à disposition un Centre de Ressources pour progresser à leur rythme et selon leurs capacités.

Pour + d'informations :



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap.

Nous contacter en cas de besoin spécifique.  
[cfppa.romans@educagri.fr](mailto:cfppa.romans@educagri.fr)

